

# Fiche de données de sécurité

Préparé 25-03-2020  
Version 1.1

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Handdesinfection  
Code produit: -

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées:

TP 01 (Hygiène humaine): Pour l'hygiène humaine, appliqués sur la peau humaine ou en contact avec celle-ci ou celui-ci, dans le but principal de désinfecter la peau.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

#### Utilisation déconseillée:

Utiliser uniquement dans les conditions décrites ci-dessus, toute autre utilisation doit avoir lieu en concertation avec le fournisseur.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Société:

Biotech Force Danmark ApS  
Gl. Donsvej 6  
DK-6000 Kolding  
Danmark

#### Contact et mail:

Info@hdes.info

#### Service responsable:

mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: KSO

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

L'étiquetage du produit selon le règlement européen 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage n'est pas imposé.

Le produit est un biocide couvert par le règlement (CE) no 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

-

#### Mention d'avertissement:

-

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

### 2.3. Autres dangers

-

#### Autres remarques:

-

#### Autre

Contients: 0,15 % (w/w) (1,425 g/L) Chlorure de didécyldiméthylammonium

# Fiche de données de sécurité

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1/3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index / No.-REACH	No.-CAS	No.-CE	Classification-CLP	Poids/Poids %	Note
Chlorure de didécyldiméthylammonium	612-131-00-6 / -	7173-51-5	230-525-2	Acute Tox. 4;H302, Skin Corr. 1B;H314	0,15	-
Propane-2-ol	603-117-00-0 / 01-2119457558-25-xxxx	67-63-0	200-661-7	Flam. Liq. 2;H225, Eye Irrit. 2;H319, STOT SE 3;H336	0,1	1

1) La substance est un solvant organique.

Veillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### **En cas d'inhalation:**

Sortir à l'air frais.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

#### **En cas d'ingestion:**

Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées.

Consulter un médecin en cas de malaise.

#### **En cas de contact avec la peau:**

Destiné au contact cutané.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

#### **En cas de contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

#### **Conseils généraux:**

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin ou aux urgentistes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Incendie environnant:

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais.

L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

### 5.3. Conseils aux pompiers

S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir rubrique 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Informez les autorités si le produit a pollué le sol, contaminé l'environnement aquatique ou pénétré dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

# Fiche de données de sécurité

## 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter au rubrique 8 pour le type d'équipement de protection.  
Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune exigence particulière.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir application, rubrique 1.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (INRS ED 984):

Substances	Paramètres de contrôle (VME) mg/m <sup>3</sup> / ppm	Paramètres de contrôle (VLCT) mg/m <sup>3</sup> / ppm	Remarques
Propane-2-ol	- / -	400 / 980	-

#### Valeur de la DNEL/PNEC:

##### DNEL Chlorure de didécylidiméthylammonium

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	18,2 mg/m <sup>3</sup>	-
Cutanée - Chroniques Systémiques	8,6 mg/kg bw/day	-

##### DNEL Propane-2-ol

	Travailleurs	Consommateurs
Inhalation - Chroniques Systémiques	500 mg/m <sup>3</sup>	89 mg/m <sup>3</sup>
Cutanée - Chroniques Systémiques	888 mg/kg bw/day	319 mg/kg bw/day
Orale - Chroniques Systémiques	-	26 mg/kg bw/day
Orale - Aigus Systémiques	-	26 mg/kg bw/day

##### PNEC Chlorure de didécylidiméthylammonium

Eau douce	2 µg/L
Intermittent releases (Eau douce)	0,29 µg/L
Eau de mer	0,2 µg/L
Sol	1,4 mg/kg soil dw

##### PNEC Propane-2-ol

Eau douce	140,9 mg/L
Intermittent releases (Eau douce)	140,9 mg/L
Eau de mer	140,9 mg/L
Sol	28 mg/kg soil dw

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est disponible pour ce produit.

#### Contrôles techniques appropriés

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

#### Équipement de protection individuelle:

##### Protection respiratoire:

Non exigé.

##### Protection des mains:

Non exigé.

##### Protection des yeux/du visage:

Normalement pas requis.

##### Protection de la peau:

Non exigé.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

# Fiche de données de sécurité

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Liquide
l'état physique:	-
Couleur:	-
Odeur:	-
Seuil olfactif:	-
pH:	-
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Point d'éclair (°C):	-
Taux d'évaporation:	-
Inflammabilité (solide, gaz):	-
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité (vol-%):	-
Pression de vapeur:	-
Densité de vapeur:	-
Densité relative:	-
Solubilité(s):	-
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
Viscosité:	-
Propriétés explosives:	-
Propriétés comburantes:	-

### 9.2. Autres informations

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Chlorure de didécyldiméthylammonium	Oral	Rat	LD50	329 mg/kg bw
Chlorure de didécyldiméthylammonium	Dermique	Rat	LD50	> 1000 mg/kg bw
Propane-2-ol	Oral	Rat	LD50	5,84 g/kg bw
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	LC50/ 6 Heures	ca. 5000 ppm
Propane-2-ol	Dermique	Lapin	LD50	16,4 mL/kg bw

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Peut être légèrement irritant.

## Fiche de données de sécurité

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Peut provoquer une irritation de l'oeil.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### **Cancérogénicité:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### **Toxicité pour la reproduction:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

### **Danger par aspiration:**

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

---

### 12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Chlorure de didécylidiméthylammonium	48 Heures:	Poisson	LC50	0,49 mg/L
Chlorure de didécylidiméthylammonium	48 Heures:	Daphnie	EC50	0,029 mg/L
Propane-2-ol	24 Heures:	Poisson	LC50	9640 mg/L
Propane-2-ol	24 Heures:	Daphnie	LC50	> 10000 mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des	Test	Résultat
Chlorure de didécylidiméthylammonium	Oui	OECD Guideline 301 B	28 Jours: 71%
Propane-2-ol	Oui	EU Method C.5	5 Jours: 53%

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow
Chlorure de didécylidiméthylammonium	Non	-0,41
Propane-2-ol	Non	0,05

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

## Fiche de données de sécurité

Code-EAK	Description
06 13 01	Produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

**Marquage spécifique:**

-

**Emballages contaminés:**

L'emballage vide et les restes doivent être déposés à une déchèterie communale pour le traitement des déchets dangereux.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

---

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR et à IMDG.

**14.1 -14.4.**

**ADR**

-

**IMDG**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

-

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

-

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Pas pertinent.

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

---

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Sources:**

Limite d'exposition UE (INRS ED 984).

**Autres remarques:**

-

**Restrictions professionnelles:**

-

**Besoins en formation:**

-

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucunes.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

---

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

**Information supplémentaire:**

**Sources:**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

UE règlement N° 276/2010

Directive 2000/532/CE

ECHA-L'Agence européenne des produits chimiques

## Fiche de données de sécurité

### **Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008:**

-

### **Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:**

REACH: REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques].

CLP: Classification Labelling Packaging Regulation (Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage). Règlement (CE) n° 1272/2008.

N° CAS.: Numéro du Chemical Abstract Service.

Numéro CE.: Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS).

DNEL: Dose dérivée sans effet.

PNEC: Concentration(s) prédite(s) sans effet.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

EC50: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

NOEC: Concentration maximale testée à laquelle, dans une étude, aucun effet statistiquement significatif n'est observé dans la population exposée par rapport à un groupe de contrôle approprié.

NOAEL: Dose maximale (ou niveau d'exposition) testée à laquelle il n'y a aucune augmentation statistiquement significative de la fréquence ou de la sévérité des effets nocifs entre la population exposée et un groupe de contrôle approprié; certains effets peuvent se produire à ce niveau mais ils ne sont pas considérés comme nocifs ou précurseurs d'effets nocifs.

### **Autre:**

Les informations présentées dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement vraies pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

### **Changements ont été apportés dans les points suivants:**

-

### **Cette fiche annule et remplace la version:**

1.0